

**S1 - Savoirs interdisciplinaires et leur didactique :
langues germaniques**

Acronyme :

PPLG1S1

Section :

**AGRÉGÉ(E) DE L'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE INFÉRIEUR**

Sous-section :

Langues Germaniques

Orientation :

Anglais/Néerlandais - Anglais/Allemand - Néerlandais/Allemand

**Activités
d'apprentissage :**

1. Langue orale I
 2. Langue écrite I
 3. Aspects socioculturels et approche de productions culturelles variées I
- Didactique :
4. Didactique et méthodologie des langues germaniques spécifiques à l'enseignement secondaire I

Nombre d'activités d'apprentissage :

4

CODE

S1

Programme

1BA

Niveau CFC

6

ECTS

15

Obligatoire

**Coordonnées
du/des
représentants
« UE » :**

PETIT Mathieu - mpetit@he2b.be

**Unités
d'enseignement
prérequis :**

Néant

**Unités
d'enseignement
corequises :**

Néant

**Autres
connaissances et
compétences
requis :**

Formation psychopédagogique des unités d'enseignement C1 et C3

**Compétences
visées :**

- Maîtriser les savoirs disciplinaires (aspects écrit, oral et socioculturel) et interdisciplinaires (didactique et psychopédagogie) qui justifient l'action pédagogique
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions et le partage d'expérience entre élèves
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique
- Se tenir informé des innovations dans l'enseignement des langues germaniques, remettre en question et actualiser ses connaissances

Objectifs :

- En langues : uniformiser le niveau B1 du CECR (cadre européen commun de référence)
- En aspects socioculturels : enrichir ses connaissances des différentes cultures liées aux langues d'apprentissage (s'ouvrir au monde extérieur)
- En didactique : fournir des bases méthodologiques spécifiques aux langues germaniques dans l'enseignement secondaire

**Contribution au
profil
d'enseignement
du programme :**

Voir le « profil de formation » propre du Campus de Nivelles

**Acquis
d'apprentissage :**

- En langues : niveau B1 du CECR
- En didactique : créer des activités d'apprentissage ponctuelles incluant les aspects précités (écrit, oral et socioculturel)
- En aspects socio-culturels : appropriation des différents aspects de l'histoire et de la culture des régions dont on étudie la langue

Bibliographie :

Cambridge Advanced Learner's Dictionary, Cambridge
English Grammar Use, Murphy, Cambridge
Practical English Usage, Swan, Oxford
Le Robert & Collins, dictionnaire traductif anglais-français/français-anglais
Van Dale, Dictionnaire traductif néerlandais-français/français-néerlandais
La Pratique du Néerlandais avec ou sans Maître, Godin, Peeters Leuven
Woorden in Context, Van Parys & co, De Boeck
Néerlandais Presse écrite, Hiligsmann, De Boeck
Wahrig deutsches Wörterbuch
Grand dictionnaire allemand Langenscheidt Hachette
Grammatik-ganz klar !, Hueber
Grammaire pratique de l'étudiant, H. BOUILLON, de Boeck
Großes Übungsbuch-Wortschatz, Hueber
Voir liste exhaustive distribuée en début d'année par les enseignants

Pondération des activités d'apprentissage :

1) 2) 3) 4)

Remarque :

L'unité d'enseignement S1 est validée si TOUTES les activités d'apprentissage ont une note supérieure ou égale à 10/20 ou portent la mention « a participé » (P).

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

1. Langue orale I

Acronyme :

PPLG1S101 - Anglais
PPLG1S104 - Néerlandais
PPLG1S107 - Allemand

Pondération dans l'unité d'enseignement

30 %

CODE

S1

Volume horaire

40 heures

Quadrimestre

1

**Langue
d'enseignement
(deux au choix) :**

Néerlandais/Anglais/Allemand

Implantation :

Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

Contenus :

Les contenus linguistiques abordés au cours visent à consolider et dépasser les connaissances des étudiants en vue de pouvoir enseigner la langue cible efficacement :

- Vocabulaire en rapport avec les champs thématiques du programme de l'enseignement secondaire ;
- Étude de la grammaire et des règles régissant la langue : aspects syntaxiques et morphologiques du programme de l'enseignement secondaire et dépassement
- Exercices oraux divers (extension lexicale, syntaxe, prises de parole dirigées ou spontanées, individuelles ou collectives ...) sur la base de différents documents (manuels, publications, sites internet, programmes TV, actualité, ...)
- Travail de l'argumentation et restitution d'un message
- Étude systématique de la phonétique

**Méthodes
d'enseignement et
d'apprentissage :**

- Activités orales impliquant l'usage, le développement et l'évaluation formative et certificative des deux compétences orales (compréhension à l'audition et expression orale). Ces activités impliqueront certains travaux de préparation à domicile (faisant également l'objet de présentations en classe). Entre autres : mise en situation, jeux de rôles, interviews, prises de position, compréhension et production sur la base de matériel authentique (audio et vidéo) ...
- L'accent sera mis sur la régularité dans l'apprentissage d'une langue étrangère afin d'acquérir certains automatismes langagiers primordiaux pour l'apprenant et le futur enseignant.

**Supports
indispensables à
l'acquis des
compétences :**

Notes distribuées par l'enseignant
Référentiels de base (ouvrages littéraires, de grammaire et vocabulaire ...)

Supports éventuels à l'acquis des compétences :

Toute source linguistique orale extérieure à celles abordées au cours de langue

Modalités d'évaluation pour la première session :

- Évaluations régulières des items grammaticaux et lexicaux et des deux compétences orales en langues au cours de l'année
- Évaluation du professionnalisme de l'étudiant (présence, travail régulier et investissement personnel)

Évaluation continue

Travaux, interrogations

Examens

10 %

30 %

Oral

60 %

Modalités d'évaluation pour la deuxième session :

Seul compte l'examen oral. L'évaluation continue et les travaux n'interviennent plus.

Évaluation continue

Travaux, interrogations

Examens

%

%

Oral

100 %

2. Langue écrite I

Acronyme :

PPLG1S102 - Anglais
PPLG1S105 - Néerlandais
PPLG1S108 - Allemand

Pondération dans l'unité d'enseignement

30 %

CODE

S1

Volume horaire

40 heures

Quadrimestre

1

**Langue
d'enseignement
(deux au choix) :**

Néerlandais/Anglais/Allemand

Implantation :

Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

Contenus :

Les contenus linguistiques abordés au cours visent à consolider et dépasser les connaissances des étudiants en vue de pouvoir enseigner la langue cible efficacement :

- Vocabulaire en rapport avec les champs thématiques du programme de l'enseignement secondaire ;
- Étude de la grammaire et des règles régissant la langue : aspects syntaxiques et morphologiques du programme de l'enseignement secondaire et dépassement
- Exercices divers (extension lexicale, syntaxe, rédactions dirigées ou spontanées, individuelles ou collectives ...) sur la base de différents documents (manuels, publications, sites internet, programmes TV, actualité, ...)
- Travail de l'argumentation et restitution d'un message
- Étude systématique de la phonétique

**Méthodes
d'enseignement et
d'apprentissage :**

- Activités écrites impliquant l'usage, le développement et l'évaluation formative et certificative des deux compétences écrites (compréhension à la lecture et expression écrite). Ces activités impliqueront certains travaux de préparation à domicile (faisant également l'objet de présentations en classe). Entre autres : mise en situation, prises de position, compréhension et production sur la base de matériel authentique ...
- L'accent sera mis sur la régularité dans l'apprentissage d'une langue étrangère afin d'acquérir certains automatismes langagiers primordiaux pour l'apprenant et le futur enseignant.

**Supports
indispensables à
l'acquis des
compétences :**

Notes distribuées par l'enseignant
Référentiels de base (ouvrages littéraires, de grammaire et vocabulaire ...)

Supports éventuels à l'acquis des compétences :

Toute source linguistique écrite extérieure à celles abordées au cours de langue

Modalités d'évaluation pour la première session :

- Évaluations régulières des items grammaticaux et lexicaux et des deux compétences écrites en langues au cours de l'année
- Évaluation du professionnalisme de l'étudiant (présence, travail régulier et investissement personnel)

Évaluation continue

10 %

Travaux, interrogations

30 %

Examens

Écrit

60 %

Modalités d'évaluation pour la deuxième session :

Seul compte l'examen écrit. L'évaluation continue et les travaux n'interviennent plus.

Évaluation continue

%

Travaux, interrogations

%

Examens

Écrit

100%

3. Aspects socioculturels et approche de productions culturelles variées I

Acronyme :

PPLG1S103 - Anglais
PPLG1S106 - Néerlandais
PPLG1S109 - Allemand

Pondération dans l'unité d'enseignement

10 %

CODE

S1

Volume horaire

15 heures

Quadrimestre

1

**Langue
d'enseignement
(deux au choix) :**

Néerlandais/Anglais/Allemand

Implantation :

Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

Contenus :

Aperçu de l'histoire, de la culture et de la littérature (présentation de villes importantes, traditions, modes de vie, ...)

**Méthodes
d'enseignement et
d'apprentissage :**

Présentation d'extraits littéraires, de textes, de vidéos, pour parcourir les grands moments de l'histoire de la langue et de la littérature.
Présentation et analyse de documents.
Travaux de groupe avec présentation orale.
Visites culturelles et didactiques.

**Supports
indispensables à
l'acquis des
compétences :**

Notes distribuées par l'enseignant et notes personnelles

**Supports éventuels à
l'acquis des
compétences :**

Tout document à caractère socioculturel consulté personnellement

Modalités d'évaluation pour la première session :

Examen oral

Évaluation continue

%

Travaux, interrogations

%

Examens

Oral

100 %

Modalités d'évaluation pour la deuxième session :

Examen oral

Évaluation continue

%

Travaux, interrogations

%

Examens

Oral

100 %

4. Didactique et méthodologie des langues germaniques spécifiques à l'enseignement secondaire I

Acronyme :

PPLG1S112

Pondération dans l'unité d'enseignement

30 %

CODE S1

Volume horaire

30 heures

Quadrimestre

1

**Langue
d'enseignement :**

Néerlandais/Anglais/Allemand

Implantation :

Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

Contenus :

- Approche des différentes méthodes dans l'apprentissage d'une langue étrangère ;
- Présentation des quatre phases d'enseignement dans le cours de langue ;
- Créer de courtes activités d'enseignement
- Les compétences en langues modernes, les fonctions langagières et l'enseignement de la grammaire

**Méthodes
d'enseignement et
d'apprentissage :**

Approche semi-interactive (présentation, recherche d'idées, application, transfert ...) d'une séquence-cours (étape par étape) visant à de plus en plus autonomiser l'étudiant en vue du stage au second quadrimestre.
Lecture et analyse de documents pédagogiques traitant de l'apprentissage et de l'enseignement des langues modernes

**Supports
indispensables à
l'acquis des
compétences :**

Notes distribuées par l'enseignant et notes personnelles
Référentiels officiels (programmes)

**Supports éventuels à
l'acquis des
compétences :**

Ressources didactiques diverses (manuels de référence de l'enseignement secondaire, préparations de leçons)

Modalités d'évaluation pour la première session :

Examen écrit portant sur les éléments théoriques développés au cours

Évaluation continue

Travaux, interrogations

Examens

%

%

Écrit

100 %

Modalités d'évaluation pour la deuxième session :

Examen écrit portant sur les éléments théoriques développés au cours

Évaluation continue

Travaux, interrogations

Examens

%

%

Écrit

100 %